PRATIQUE DE LA CESSION DES TITRES DE SOCIÉTÉS

OBJECTIFS

- Acquérir et/ou améliorer les connaissances indispensables pour appréhender la cession des titres,
- **Pouvoir** apporter un conseil efficace auprès des clients cédants et cessionnaires
- Maitriser les risques de l'Intermédiaire (devoir de conseil)
- Appréhender les actes

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Tout public

Prérequis: notions juridiques et comptables

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée: 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique - Exemple - Quiz d'évaluation finale Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum: 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel expérimenté en transmission des fonds de commerce et d'entreprise

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- La cession des parts sociales et la règlementation

I - LES NOTIONS JURIDIQUES

- La notion de fonds de commerce
- Le droit des sociétés
- Les statuts et les pactes d'actionnaires
- Les registres et les assemblées

II - LES NOTIONS COMPTABLES

- L'actif immobilisé et le fonds de commerce
- Les actifs sans valeur
- Les plus values latentes
- Le "hors bilan"
- Les fonds propres et l'Actif Net Comptable
- Les méthodes d'évaluation

III - LA CESSION DE PARTS DE SOCIALES

- La cession de fonds et la cession de parts
- Le montage financier
- Le financement bancaire

IV - LA RÉDACTION DU PROTOCOLE

- Les documents indispensables
- Les aspects règlementaires
- La garantie d'Actif et de Passif
- La détermination du prix de Cession
- Les clauses particulières

V - LA FISCALITÉ

- Les droits d'enregistrement
- Les plus values

VI - LA RESPONSABILITÉ DU MANDATAIRE

- La responsabilité contractuelle et délictuelle
- La sécurité juridique des opérations
- Le devoir d'information et de conseil

SYNTHESE ET CONCLUSION